

LE BÉNÉVOLE, C'EST QUI ? QUE FAIT-IL ?

Les bénévoles prennent une grande part dans la vie villageoise. Or, les associations locales existent grâce aux personnes qui donnent de leur temps pour offrir des loisirs et des distractions à la population qui en profite pleinement.

Les bénévoles se retrouvent également en politique. Tout le travail en amont des séances de commissions, du conseil municipal, l'étude des dossiers, la préparation des interventions, les séances de groupe de travail est de cet ordre. Ils participent également aux

différentes manifestations communales. Ainsi chaque groupement politique œuvre pour le bien de tous au sein de la commune.

Je suis bénévole dans notre commune depuis 1991. J'ai commencé comme conseillère municipale, j'ai enchaîné au Club des Belvestes et actuellement, je prends une part active dans le cadre de l'Association des Artisans. C'est le résultat qui compte et le bonheur de tous qui fait oublier les aléas qu'il faut surmonter. Tout ce travail est très enri-

chissant. Je suis fière et heureuse d'être bénévole.

La succession est en marche. Vous qui avez 20-30-40-50 ans ou plus ? Donnez un peu de votre temps pour notre commune, pour nos enfants, nos petits-enfants. Notre vie villageoise vous attend. Il y va de sa pérennité.

Vous aurez le choix de participer comme bénévole à un panel d'activités: à des expositions, à la Fête des Voisins, au Rallye, aux Promotions, au 1er Août, à Ciné Gitana, à des concerts, au Calendrier de l'Avent, à la fête de l'Escalade, au Marché de Noël, à un festival, à des après-midis de jeux, à des différents cours et j'en passe...

Bellevue a besoin d'une énergie nouvelle. Engagez-vous, devenez BÉNÉVOLE. Vous ne regretterez pas. ■

Lucy Anklin

« BÉNÉVOLE : QUI FAIT QUELQUE CHOSE, SANS OBLIGATION ET GRATUITEMENT. AIDE, SERVICE, COLLABORATION. »

Dictionnaire Le Petit Robert

QUOI DE NEUF AUTOUR DE L'AÉROPORT ?

L'initiative lancée par la CARPE « Pour un pilotage démocratique de l'aéroport de Genève » a abouti avec 14 450 signatures. Elle est examinée par la commission Economie du Grand Conseil. Pourquoi seulement l'économie, alors qu'elle vise à un équilibre entre les paramètres sociaux, environnementaux et économiques ?

A Bellevue et dans les communes voisines, de plus en plus de personnes sont dérangées par des avions bruyants qui volent bas, par des dépôts noirâtres sur les vitres ou le mobilier de jardin et par le manque de sommeil. Selon un rapport du Conseil fédéral¹, « Aujourd'hui en Suisse, quelque 65 000 personnes sont exposées à un bruit excessif du trafic aérien durant la journée ; durant les heures nocturnes (22 h à 24 h et 5 h à 6 h), ce chiffre monte à plus de 95 000 ». En fait, les avions en retard pouvant encore atterrir ou décoller à Genève jusqu'à 0h30, le temps dévolu au repos nocturne se trouve réduit. Dans la journée, les passages d'avions interfèrent avec les activités. Ils émettent non seulement du bruit et divers polluants, mais aussi des échos, des vibrations et des mouvements d'air jusqu'au sol. A Genthod, une rangée de tuiles

a été arrachée par les turbulences d'un gros porteur passant à basse altitude ! Cet événement est relaté par 20minutes <http://m.20min.ch/ro/news/geneve/story/23678291>

L'aéroport et les autorités cantonales ou fédérales ayant apparemment d'autres préoccupations que la santé, la qualité de vie ou le développement local harmonieux, la contribution de la société civile et des élus municipaux est donc cruciale.

Ensemble, nous pouvons agir :

- rester attentifs aux trajectoires inhabituelles ou à basse altitude, aux niveaux sonores excessifs, aux survols bruyants de locaux scolaires, crèches et zones sportives
- se renseigner et déposer une plainte sur le site <http://www.aragge.ch/cgi-bin/mouvements.pl>
- suivre les activités de la CARPE et les péripéties de l'initiative au Grand Conseil, voir <http://carpe.ch/>
- témoigner par lettres de lecteurs ou articles dans la presse locale...

Face à la primauté accordée à l'Economie sur les valeurs humaines, à nous de veiller au bien commun. ■

Denise Adler

¹ Plan national de mesures pour diminuer les nuisances sonores - Rapport du Conseil fédéral en réponse au postulat Barazzone 15.3840 du 14 septembre 2015, rapport no48862, 28 juin 2017

EDITORIAL

n°74



SAUVER LA POSTE DE BELLEVUE

Difficile de passer à côté de cette nouvelle qui a fait l'effet d'une bombe juste avant l'été. La Poste de Bellevue est menacée de fermeture! La visée du «Géant Jaune» est claire: diminuer les coûts en rationalisant les prestations et en centralisant les bureaux de Poste dans les villes (Genève, Grand-Saconnex et Versoix).

Confronté à cette politique très... libérale, le PLR de Bellevue n'y est pas allé de main morte en prenant la tête de la contestation contre ce projet de fermeture. Il est toutefois piquant de constater que c'est bien la politique du PLR au niveau fédéral qui est la cause de ces événements.

A titre d'exemple, voici quelques extraits tirés de la *Politique économique et budgétaire* du PLR : « Le PLR est pour un état svelte » ; « Nous luttons pour que l'imposition de nos citoyens et de nos entreprises soit la plus basse et la plus simple de toute l'Europe ». Ou encore : « Le PLR veut également des conditions-cadre optimales pour toutes les entreprises, un ordre écono-

mique libéral et un marché du travail flexible ».

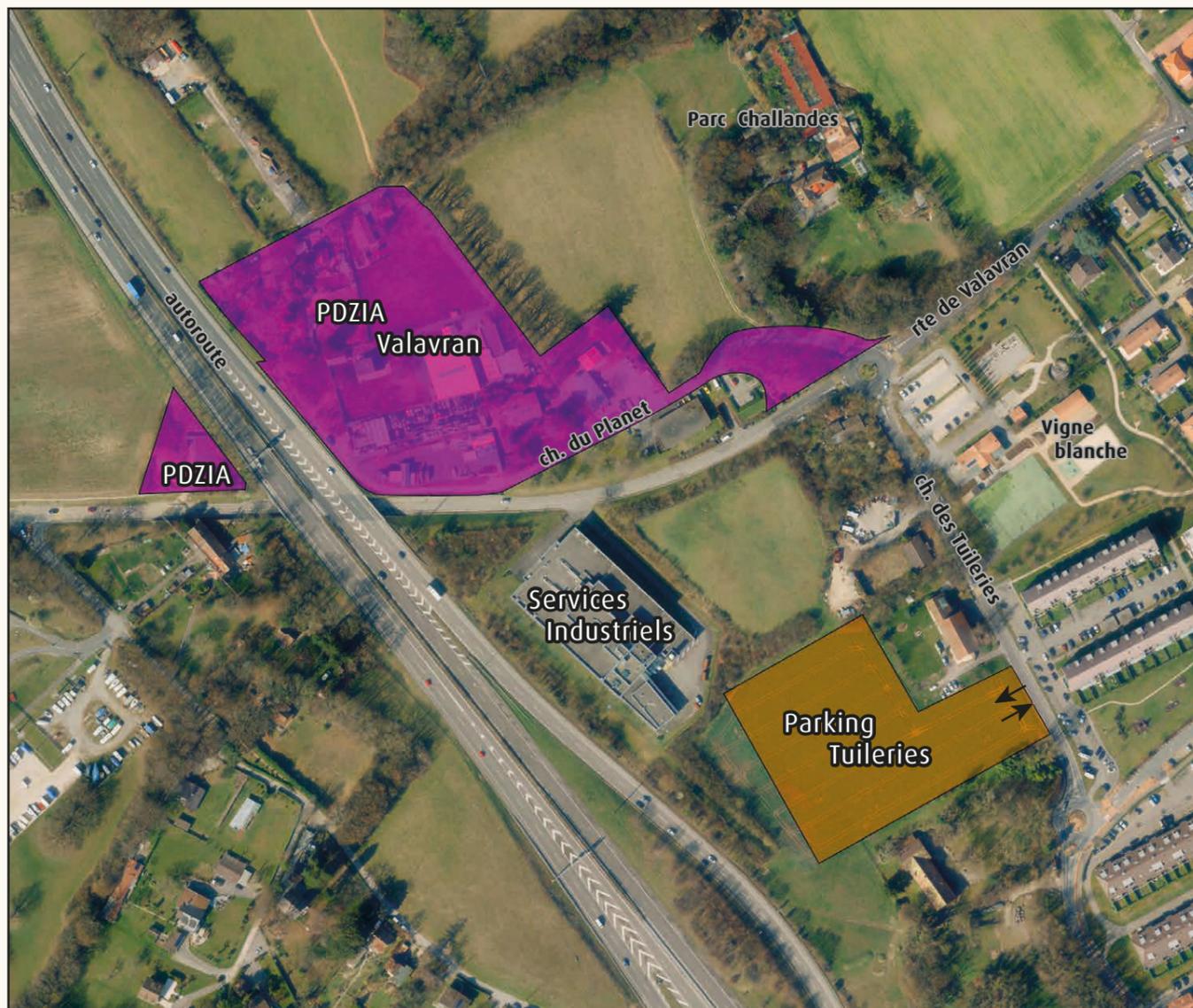
Il existe toutefois des enjeux locaux majeurs qui dépassent les idéologies politiciennes. La présence d'un bureau de Poste dans notre village en est un ! BdA a donc activement soutenu la démarche du parti libéral. De nombreux membres et sympathisants ont ainsi signé la pétition. Par ailleurs, les conseillers municipaux ont signé une motion interpartis demandant le maintien d'un service postal complet dans notre commune.

...Au nom d'un Etat pas trop svelte et d'un impôt permettant d'assurer un service public qui fonctionne. ■

Raphaël Petite, Président de BdA

PROJET DE PLAN DIRECTEUR DE ZONE EN DÉVELOPPEMENT INDUSTRIEL ET ARTISANAL (PDZIA) VALAVRAN II

Le Conseil Municipal a traité un ordre du jour chargé avec la présentation du projet de budget 2018 et diverses délibérations concernant l'aménagement du territoire communal. L'une d'elle a retenu toute l'attention des élus : la délibération relative au projet de plan directeur de zone en développement industriel (PDZIA) N°29'745A-506.



Dans ce secteur - inconstructible pour du logement car directement survolé par les avions et situé de part et d'autre de l'autoroute - l'Etat de Genève (SI Terrains Nord-Aviation) et la FTI (Fondation des terrains industriels) sont propriétaires de quatre parcelles tandis que Bellevue en détient deux qui sont

affectées au domaine public communal. Les sept autres parcelles appartiennent à des privés dont certains se sont opposés à ce PDZIA.

Examiné par la commission d'aménagement, ce projet a fait l'objet de plusieurs modifications dont les plus

importantes sont la limitation des gabarits à 16 mètres de hauteur, la réservation d'environ 25 % des surfaces à des espaces verts arborisés et l'inscription du haut du chemin du Planet dans le réseau des cheminements pour les piétons menant vers les bois.

En conséquence, la voie d'accès desservant les parcelles sises dans ce secteur sera modifiée et empiètera notablement sur l'une d'entre elles (n°2319). Le propriétaire actuel - un jeune entrepreneur belleviste - n'aurait donc plus la possibilité de réaliser son projet de construction qui est suspendu depuis plusieurs années, faute de place suffisante. Afin d'éviter cela, les autorités communales exigent fermement qu'une solution satisfaisante soit proposée par la FTI qui mettra en œuvre ce PDZIA.

Sous réserve impérative qu'une solution acceptable soit trouvée afin que le propriétaire de la parcelle n°2319 puisse réaliser son projet et, subsidiairement, de maintenir une haie vive entre l'autoroute et les parcelles voisines, une délibération a été votée à l'unanimité pour préavis favorablement ce PDZIA qui est conforme au plan directeur communal de Bellevue.

UN PARKING AUX TUILERIES ?

Avec surprise, les élus municipaux ont appris que la société Demaurex & Cie SA, propriétaire de la parcelle n° 3745 située aux Tuileries, souhaite réaliser à cet endroit un parking provisoire de 486 places pour les usagers de l'aéroport. Les autorités communales s'opposent fermement à ce projet qui n'est pas conforme au plan directeur communal en cours de

révision, ni avec les aménagements de mobilité douce déjà réalisés et à venir.

Il y a quelques années, BdA avait soutenu une pétition lancée par les habitants du quartier - laquelle a obtenu plus de 400 signatures en moins de deux

Les principaux motifs de cette opposition sont les suivants :

- Impact significatif sur la circulation au chemin des Tuileries, déjà fortement perturbée aux heures de pointe et qui le sera encore plus en raison des travaux de requalification de la route de Lausanne à Versoix, puis à Bellevue, et ceux prévus à la route des Romelles. Lesquels déporteront le trafic pendulaire sur le haut de la commune pendant de nombreuses années ;
- Détérioration du niveau de pollution et génération de nuisances sonores supplémentaires, y compris pendant la nuit, dans un secteur très habité et partiellement dévolu au divertissement ;
- Absence de mesures de compensation environnementales (haies, arbres, etc.) sur le périmètre concerné alors que la commune entend préserver des corridors biologiques dans ce secteur ;
- Projet « provisoire » dont la durée n'est pas limitée et qui pourrait, par conséquent, devenir « définitif ».

semaines - pour s'opposer à l'implantation d'un projet démesuré sur ce même terrain. Si nécessaire, BdA mobilisera la population, avec si possible l'appui des autres groupes politiques, afin de soutenir les autorités communales de Bellevue face à l'Administration cantonale qui pourrait autoriser ce projet, malgré ses nombreux inconvénients !

Affaires à suivre... ■

Dominique Anklin et Marilyne Tozar
Conseillers municipaux